L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 84, entre Royale et Bourbon.

No. 50. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 29 OCTOBRE 1828. Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nouv-Amerique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

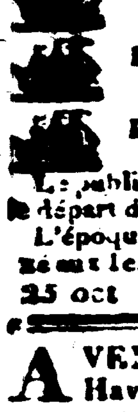

Le navire LOUISIANA, capt. Price, Le 22 d'Octobre.

Le navire TALMA, capt. [illegible]hall. Le 8 de Novembre.

Le navire KENTUCKY. cap Rathbone. Le 28 de Novembre.

Le navire [illegible], capt Waterman, Le 8 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler, Le 28 de Décembre.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct — *[illegible]ster & Hutton.*

A VENDRE—24 mille cigarres de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de boites de guyaves et gelée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers.

par, SOLANA y ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

18 aout.

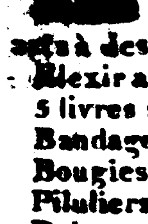

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rue Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir:

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gaume élastique
Piluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Mouchoirs Japonais &c. &c. — 18 avril

300 onces Sulfate de quinine par flacons d'une, 2, 4 et 8 onces.

1000 livres quinquina jaune par caisses de 25, 50 et 100 livres.

Jus de Limons par barrils, gallons et bouteilles, à vendre par

FORESTIER & Co.

On trouvera constamment chez eux un assortiment complet de peinture, huile de lin, do. de baleine, essence de térebenthine, le tout à des prix et conditions avantageux. — 3 sept.

Chapeaux Blancs de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre des Attakapas, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

4 juin — No. 23, rue Toulouse

A. Z CAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points,
Fil de Rennes, toile à draps,
linge de table, seringues à soi même,
Vin rouge en barriques de diverses qualités,
Vin blanc en tierçons,
Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité,
Vin de Bordeaux en caisses de divers crus,
Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche et colorée,
Bouteilles vides et Bouchons. — 1 Août.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Cole, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme paquet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Les jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. — *J. HAGAN & Co.*

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. — *Joseph T. Bauduc.*

E. DEBERGUE.

Successeur de J. Gabaroche,

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin — E. DEBERGUE.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en le calle de Sn. Pedro, Plaza de Armas No. 23. — 10 abril

---

A vendre par les soussignés.

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux,

6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.
25 barils do. blanche preuve du Mexique cont. 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.
12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
132 paniers huile fine clarifiée.
1 caisse cote pailly en [illegible].
1 do. robes [illegible], fond lithographié.
3 do. soie à coudre, [illegible] pour le Mexique.
1 do. fusils à pistons grand calibre.
1 do. pistolets do. do.
40 mille capsules première qualité.
Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Co.

1er. juillet — No. 108 Rue Royale

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, est maintenant en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT D'ANTIGLAIREUX du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquaillerie, armes, marbres, verroteries, faiences, cordes à linge, huile bouchons fins, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre pour* $1, *et* 6 *livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* — 22 aout.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.,

15 aout — Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable; rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopaliène.

Les branches suivantes d'une éducation liberale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne;
L'Ecriture;	La Mytologie;
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes,	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B., Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale — 1 Avril

---

ARRIVE' par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort
Fromage de Gruyère de la Suisse.
Pruneaux de Tours en boites de dix livres.
Figues de Marseille.
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c

8 mai. — F. BERTOULIN.

AVIS—Daniel Grégoire Borduzat, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il a contracté une raison de commerce avec Mr. Antoine Mathieu Bordenat, son père, de Bordeaux ; que lui seul sera le gérant de la société à la Nouvelle-Orléans, et qu'à dater du 1er. Juillet 1828 la signature sociale de la maison à la Nlle. Orléans, sera, *D. G. Borduzat & Co.*

De plus, il a l'honneur d'annoncer aux négocians de cette ville, et de la Louisiana qui pourraient avoir des assurances commises sur la place de Bordeaux, qu'il vient de recevoir du syndic des assureurs de cette dernière ville, pleins pouvoir de le représenter dans toutes affaires d'assurances, et dans le cas d'avaries particulières, grosses et communes, soit sur corps du bâtiment soit sur marchandises, messieurs les intéressés sont invités de faire viser leurs comptes de réclamations par l'agent général D. G. Borduzat, à défaut de quoi ils seraient de nul effet, et refusés au paiement. — 28 juin—a

---

VICT. ROUMAGE offre à vendre les articles suivans, reçus par le brick Levant, de Bordeaux,

100 barils de 18 gallons eau-de-vie blanche 5me. preuve,
400 caisses vin rouge de Médoc
4 caisses loquets, tarjettes et verrouillets
20 barriques vin rouge vieux, de Médoc.

EN MAGASIN :

200 barriques vin rouge, diverses qualités
30 tierçons vin blanc, Sauterne, Grave et Barsac,
60 caisses vins rouge et blanc,
20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve
00 paniers bouteilles de Bordeaux.

EDUCATION.—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. — 5 s

---

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yberville, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses cliens en manifesteront le désir, de [illegible] même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses cliens pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, et son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat.

Yberville, ce 8 Aout 1828.

18 aout—3,1ps — CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

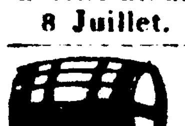

MR. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

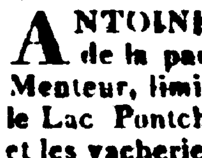

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture.

P. E. SORBE',

17 Juin — rue Royale No. 118

ANTOINE MICHOUD propriétaire de la partie du Territoire dit Chef-Menteur, limitée par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui s'y trouvent actuellement dans ce vaste paturage, de venir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et foncent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. — 2 sept.

LES soussignes viennent de recevoir par le navire le Commerce, un joli assortiment de bijouterie parfaitement dorée, tels que bracelets, boucles de ceinture et belles parures à la Dame Blanche &c.

23 juil — Ch. JOURDAN & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE

Vente par le Marshall.

La Maire, les Aldermen et habitants de la Ville de la Nouvelle-Orléans

contre

Un emplacement No. A dans l'ilet 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 6 dans l'ilet No. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 12 dans l'ilet No. 17 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 7 dans l'ilet No. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 6 dans l'ilet No. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 10 dans l'ilet No. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 12, dans l'ilet No. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 8, dans l'ilet No. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 10. dans l'ilet No. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 10. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 5. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 7. dans l'ilet No. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 2. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu

LES MEMES—contre

Un emplacement No 3. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 4. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 9. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 7. dans l'ilet No. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 10. dans l'ilet No. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 13. dans l'ilet No. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 11. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 6. dans l'ilet No. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 7. dans l'ilet No. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 11. dans l'ilet No. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 8. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement No. 7. dans l'ilet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de saisie lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Préval juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dont lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY,

16 Août—3m. — Marshal.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle.

11 Juin — GOTTSCHALK et REIMERS

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant trois cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & co. libraires.

14 avril — Ch. JOURDAN & Co.

AVIS.—Attendu que Stephen Van Wickle, shériff et collecteur de taxes pour la paroisse de la Pointe Coupée, s'est adressé à moi demandant que les hypothèques provenant des diverses obligations qu'il a souscrites, comme principal, le 26 de Février 1823, conjointement avec Charles Morgan et Barthelemy Allain, ses cautions—le 27 de Décembre 1823, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 7 Février 1825, conjointement avec Charles Morgan et François V. Bani, ses cautions—le 17 décembre 1825, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 26 Février 1826, conjointement avec Charles Morgan et Vincent Saizmere, ses cautions—le 30 Janvier 1827, conjointement avec Charles Morgan et Augustin Leblanc, ses cautions—et le 31 de Décembre 1827, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions, soient levées et annulées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes co-intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat dans l'espace de quatre-vingt-dix jours après la dernière publication, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, le cinquième jour de Juillet mil-huit-cent vingt-huit, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. — H. JOHNSON.

[L. S.] Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur.

P. DERBIGNY, Secrétaire d'Etat. — 14 juillet.

CHAPEAUX DE CASTOR.

RUE DU CANAL No. 18.

NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire France, venant de New-York, un assortiment de chapeaux de Castor à la mode pour hommes, de la première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

FORESTIER & Co. [illegible] ST. P[illegible]

LES soussignés [illegible] à vendre à des [illegible] suivans, en débarquement du Falmouth :

Anis,	Eau de fleurs d'orange
Coriande,	Vinaigre distillé,
Calomus aromaticus,	Canelle de Ceylan,
Safran oriental,	Bandages herniaires,
Jalap en poudre,	Pains à cacheter,
Huile de Croton,	Noix muscades,
Essence de Rhue,	Rac. de Guimauve,
Do. Sabine,	Fioles de Lee,
Do. Canelle,	Pinceaux à miniature,
Vermillon de Chine,	Sumac de Sicile,
Baie de Genièvre,	Coloquinte,
Sagou,	Lichen d'Islande.
Arrow Root,	Manne en larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Rob Antisiphilitique de Laffecteur, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guilhé, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

FORESTIER & Co.

9 Août.

EN débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par le soussigné.

10 balles Indiennes françaises
3 " Mousselines "
1 " Schals " 7-8
8 cs. Coutil gris Fil coton,
2 " Schals pluche,
1 " Velours coton,
4 " Dentelles coton,
2 " Echarpes et Fichus gaze,

De plus en Magasin,

10 balles Coton écru 58 pouces,
25 douz. Kirchenwasser 1ère. qualité.

P. E. SORBE'.

28 aout. — rue Royale No. 1[illegible]

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquins beurre du mois de Mai, à vendre par

4 juin — S. PAXTON & Co.

LES personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le soussigné. — V. ROUMAGE.

28 aout—1m. — Ex. testamentaire.

MERRAINS A PIPE—16000 merrains à pipe à vendre par

A. BORDUZAT & Co.

14 juillet — Rue Royale no. 108

FARINE, GRAISSE ET BEURRE—300 barils farine fraiche superfine, 30 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par — JOHN P. PAYSON.

20 Août — Rue Conti, No. 23.

PANACE'E DE WILSON.

MR. WILSON, vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de sa Panacée. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales.

Le prix de chaque bouteille est de deux piastres.—Ils offrent également une partie de Canelle de première qualité.

1er. sept. — CH. JOURDAN & Co.

EN débarquement du navire Charleston, de la Havane—29 caisses d'excellent sucre blanc, [illegible] sacs café vert, à vendre par

25 aout — J W ZACHARIE & Co